

BLUE PLATE SPECIAL

**DISCOURS FRACTURÉ : COMPTE RENDU  
DE LA DEUXIÈME CONFÉRENCE INTERNATIONALE  
SUR LA RECHERCHE EN MATIÈRE DE POLITIQUES  
CULTURELLES -« LES LIEUX CULTURELS,  
LA THÉORIE CULTURELLE ET  
LA POLITIQUE CULTURELLE »**

**du 23 au 26 janvier 2002  
Wellington, Nouvelle-Zélande**

par  
M. Sharon Jeannotte  
Recherche et analyse stratégiques (RAS)  
Politiques stratégiques et de la recherche  
Ministère du Patrimoine canadien

25 rue Eddy, 12<sup>ième</sup> étage  
Hull (Québec)  
CANADA K1A 0M5

**Mars 2002**

*Référence: SRA-663-f*

Pour un exemplaire PDF de cette étude contactez-nous par :  
Internet : [sradoc\\_docras@pch.gc.ca](mailto:sradoc_docras@pch.gc.ca)  
ou par fax: (819) 997-6765

\*\* Les opinions exprimées dans ce document sont celles de l'auteur et ne reflètent pas nécessairement le point de vue du ministère du Patrimoine canadien.

Il n'est pas aisé de résumer le contenu d'une conférence de quatre jours, particulièrement quand cette dernière est constituée en grande partie d'ateliers auxquels on n'a pas pu assister, car ils se tenaient simultanément. Néanmoins, la deuxième Conférence internationale sur la recherche en matière de politiques culturelles, qui avait pour thème « Les lieux culturels, la théorie culturelle et la politique culturelle », a présenté un éventail si exceptionnel de travaux de recherche en matière de politiques culturelles qu'il vaut la peine d'essayer à tout le moins de dégager quelques-uns des « messages clés » des exposés donnés.

### Message principal

Nombre des intervenants qui ont pris la parole ont surtout mis l'accent sur la question de la « fracture » du discours et de la recherche en matière de politiques culturelles. Certains n'ont pas mâché leurs mots et ont carrément dit qu'on ne savait plus très bien où on s'en allait avec la politique culturelle et que celle-ci ne jouait plus désormais de rôle important, à tout le moins au niveau national. Un certain nombre de points ont été soulevés à plusieurs reprises dans le cadre de ce message principal :

- 1) La politique culturelle à l'échelle nationale est orientée vers les produits culturels ou la culture en tant que finalité. Cependant, au niveau mondial et infranational, elle est axée sur les processus ou les « mouvements », c'est-à-dire l'échange constant d'images, de sons et d'idées. À l'échelle internationale, l'ordinateur est devenu « le nouveau monstre sacré » par lequel transitent les mouvements culturels virtuels, tandis qu'au niveau infranational, c'est la ville qui est maintenant « l'espace privilégié » de ces échanges.
- 2) La politique culturelle, en majeure partie, est fondée sur la vision moderne du monde et ancrée dans l'État-nation, où l'on vise avant tout à former des citoyens dont l'identité prend sa source dans le territoire de l'État. À cette conception s'oppose la vision postmoderne du monde, que partagent surtout les entreprises multilatérales et les organisations non gouvernementales, et qui a principalement pour but de façonner des citoyens-consommateurs qui se voient comme citoyens du village planétaire, ou à tout le moins qui ne se définissent pas seulement par rapport à leur État.
- 3) La politique culturelle doit maintenant se faire à trois niveaux, d'où la fracture observée dans le discours :
  - la sphère micro-publique (la société civile, qui est de plus en plus diverse);
  - la sphère méso-publique (l'État-nation, qui est soumis aux pressions des niveaux inférieur et supérieur);
  - la sphère macro-publique (la scène internationale, qui est de plus en plus dominée par les entreprises multinationales de médias).
- 1) En outre, la politique culturelle s'est fragmentée et s'est diversifiée au fur et à mesure qu'on l'a intégrée à d'autres secteurs politiques, tels que ceux des politiques d'innovation, d'urbanisme ou de développement économique.

### La cohésion dans un environnement politique fracturé

Bon nombre des travaux de recherche présentés traduisaient de graves inquiétudes relativement au rationalisme économique, qui semble être en train de supplanter la reproduction sociale à titre d'élément moteur principal des politiques culturelles nationales. En

raison peut-être du fait que la conférence se déroulait dans l'hémisphère Sud, les politiques australiennes sur « les industries de la création » ont fait l'objet de sévères critiques. Des chercheurs australiens, tels que Tom O'Regan, de l'Australian Key Centre for Cultural and Media Policy, et Jo Caust, de l'University of South Australia, ont fait remarquer qu'en matière de politique culturelle, lier le développement à des objectifs économiques et industriels n'avait aucun sens au plan stratégique, étant donné qu'une petite proportion seulement des activités culturelles correspondent aux modèles industriels traditionnels. Ces deux chercheurs ont incité fortement le secteur des études culturelles à délaisser le discours rationaliste-économique dominant en faveur d'un cadre plus large (peut-être fondé sur un modèle de planification culturelle) visant la promotion de la diversité et de l'intégration culturelles ainsi que le développement industriel. Leurs travaux, ainsi que ceux d'autres participants, comprenaient pour la plupart une section normative sur le rôle que devrait jouer la politique culturelle, mais on n'a pas vraiment réussi à s'entendre sur ce que pourraient être les principes directeurs d'une telle politique, à une époque où les impératifs mondiaux et infranationaux gagnent en importance.

Bien qu'il n'y ait pas de plan précis sur « la voie à suivre », plusieurs conférenciers ont suggéré de nouveaux cadres qui, dans le domaine de la politique culturelle et des recherches connexes, pourraient nous aider à comprendre notre environnement diversifié et imprévisible et à composer avec celui-ci.

### **Le capital culturel et la durabilité culturelle**

Plusieurs participants (moi y compris) ont proposé que l'on repense notre conception de la théorie de Bourdieu sur le capital culturel, ce qui pourrait aider les chercheurs et les décideurs à mettre au point un cadre cohérent dans lequel s'inscriraient les interventions futures. David Throsby, de Macquarie University, en Australie, a émis l'hypothèse suivante : « la conception du monde fondée sur la maximalisation de la consommation individuelle, qui correspond au modèle économique néoclassique traditionnel du comportement humain, néglige peut-être certaines des valeurs collectives ou communautaires qui sont des composantes intrinsèques de la culture et de l'activité culturelle<sup>1</sup>. » Dans mon exposé, après avoir étudié tant la théorie que les données empiriques sur le rôle que joue le capital culturel dans le développement durable des collectivités, j'ai conclu que « [...] les résultats jusqu'à présent semblent confirmer que les investissements dans le capital culturel génèrent des bénéfices collectifs et que nous avons affaire à cet égard à une espèce de "cercle vertueux"<sup>2</sup> ». David Throsby et moi-même avons fait savoir que nous estimons que le secteur de la recherche et de la politique culturelles doit adopter une perspective plus englobante et à plus long terme en ce qui a trait aux avantages non commerciaux des investissements culturels.

### **La connaissance et la durabilité culturelle**

En raison sans doute de l'endroit où a eu lieu la conférence (le Te Papa Tongarewa Museum, en Nouvelle-Zélande), la communauté maorie était fortement représentée, et plusieurs des exposés donnant le plus à réfléchir portaient sur les politiques relatives aux connaissances traditionnelles et contemporaines ainsi qu'aux pratiques en matière de propriété intellectuelle. Les conférenciers maoris se sont montrés très critiques à l'égard de l'impact des « mythologies

---

<sup>1</sup> David Throsby, *New Approaches to the Economics of Cultural Heritage*, p. 1.

<sup>2</sup> M. Sharon Jeannotte, *Singing Alone? The Contribution of Cultural Capital to Social Cohesion and Sustainable Communities*, p. 12.

néolibérales », qui selon eux réifient l'individualisme, commercialisent tout et créent une « société équitable » où la démocratie favorise en fait les intérêts des groupes dominants.

Brian Opie, de Victoria University, à Wellington, a fait un exposé sur la « politique culturelle vue comme politique d'innovation ». À cette occasion, il a affirmé qu'il n'existe actuellement aucun modèle d'intégration des connaissances culturelles dans les politiques d'innovation, mais que nous avons besoin d'une théorie de la connaissance plus vaste. Selon lui, toute nouvelle théorie de ce genre doit tenir compte de facteurs tels que les changements qualitatifs, l'incertitude radicale, l'hétérogénéité des agents et des techniques, la diversité, la spécificité historique et la multiplicité des configurations institutionnelles. Il a proposé que l'unité d'organisation de ces connaissances soit les villes ou les régions, et non les entreprises, et que les concepts d'organisation en soient la langue, la mémoire et les médias.

Brendan Tobin, un avocat qui lutte aux côtés des peuples autochtones du Pérou contre le biopiratage (l'enregistrement et la vente par des entreprises multinationales de droits sur des connaissances, des matériaux et des procédés traditionnels), a fait remarquer que la défense de la diversité biologique est liée à celle de la diversité culturelle, en ce sens que la perte par les peuples indigènes de la propriété intellectuelle des connaissances traditionnelles entraîne la destruction de leur patrimoine culturel. Il est allé jusqu'à affirmer que les négociations commerciales actuelles sur les ADPIC (aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce) pourraient enfreindre les droits de la personne. Sous un angle complètement différent, Harvey Feigenbaum, de George Washington University, a observé, dans son exposé sur les industries de la culture et de la connaissance dans le contexte de la mondialisation, que le « néolibéralisme est bien plus dangereux que les talibans » lorsqu'il s'agit de restreindre les choix offerts au sein du secteur culturel.

### **La gouvernementalité et la culture**

Le concept de « gouvernementalité » de Foucault, tel qu'il a été interprété par Tony Bennett de Open University, au Royaume-Uni, a aussi été invoqué par plusieurs conférenciers, pour qui il représente un moyen de comprendre les milieux politiques fracturés et de composer avec eux. La gouvernementalité, dans son acception classique, concerne les pratiques de gouvernance qui débouchent sur la production de citoyens. Dans le domaine des études culturelles, Bennett estime qu'il importe de se concentrer sur les processus plutôt que sur le contenu afin d'utiliser les meilleurs outils dans divers contextes culturels; il insiste donc sur « l'intersection et la gestion de diverses connaissances<sup>3</sup> ». Selon cette vision, les interventions en matière de politique culturelle auraient donc pour objectif la mise en place d'écologies culturelles viables et durables qui regroupent des personnes, des secteurs et des formes culturelles diversifiées.

Ravi Sundaram a donné un exposé très intéressant intitulé « Un avenir économique fragile : l'Asie méridionale et le charme des nouveaux médias ». Dans son exposé, Sundaram a montré comment les anciens systèmes de gouvernementalité, fondés sur un cadre juridique et économique caractérisé par l'élitisme et le protectionnisme, s'effondrent sous la pression de la mondialisation et de la formation de nouveaux réseaux de création et de consommation des produits culturels. Il a aussi mentionné qu'en Inde, ce sont les femmes et les membres des castes inférieures qui sont les plus portés à prendre part à ces nouveaux réseaux, ce qui vient heurter de nombreuses façons les normes traditionnelles quant au respect des convenances ainsi que les codes juridiques qui sont à leur base.

<sup>3</sup> Tom O'Regan, *Rethinking Cultural Policy Studies*, p. 6-7.

Toujours au sujet de la gouvernementalité, Scott Lash, du Goldsmith's College à Londres, a avancé que le secteur de la politique culturelle traversait présentement une période d'effondrement institutionnel où les lieux culturels non linéaires et indépendants, qui font dans la plupart des cas partie intégrante des villes, servent de « routeurs » aux flux de communications. Selon lui, la culture (et l'économie) a abandonné la logique de l'accumulation pour adopter la nouvelle logique de la circulation. Par exemple, les institutions culturelles traditionnelles, telles que les musées, souhaitent de plus en plus canaliser les flux culturels mondiaux (qui, dans leur cas, prennent la forme d'expositions vedettes) plutôt que servir d'instruments au secteur de la politique culturelle nationale. Cette tendance donne lieu à un recadrage du milieu où évolue le développement culturel.

### Remarques finales

Le présent résumé est un aperçu subjectif – et partiel – de la Conférence internationale sur la recherche en matière de politiques culturelles, et les conclusions avancées ici sont matière d'impression et ne font pas nécessairement autorité. Ce qui ne fait aucun doute cependant, c'est que l'on assiste actuellement à un bouleversement complet du système de valeurs en matière de politiques culturelles et de recherches dans ce domaine. Les intervenants ne savent plus si leurs travaux concernent des produits ou des processus, le principe organisationnel majeur ayant amorcé un passage des hiérarchies vers les mouvements. En outre, bien que le capitalisme de marché semble être le seul modèle capable d'arrimer relativement bien les trois niveaux de production et de consommation culturelles (micro, méso et macro), nombreux sont ceux qui estiment que sa capacité à promouvoir un milieu culturel démocratique et diversifié est sérieusement limitée. C'est évident, ce débat et le recadrage du discours en matière de politiques culturelles ne font que commencer.